

© Fotolia - nordroden

Action collective Tech'Surf Bretagne - Pays de la Loire

Grâce à l'action collective régionale « Tech'Surf » :

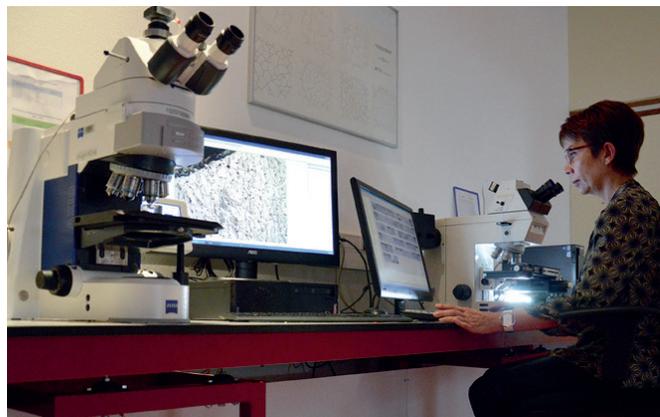
- **Renforcez** la productivité de vos **procédés**
- **Intégrez** au mieux les **défis environnementaux**
- **Testez** les solutions innovantes
- Préparez-vous aux **opportunités technologiques**



Tech'Surf pour quoi ?

Pour répondre aux besoins exprimés par les industriels des régions Bretagne et Pays de la Loire ! Pour preuve : l'enquête menée auprès de 150 entreprises régionales qui a permis d'identifier les priorités :

- L'optimisation des procédés industriels de traitement de surface (peinture, galvanisation, chromage...)
- La mise en place ou la consolidation de démarches qualité sur leurs procédés
- La mise en œuvre de technologies propres, sûres et sobres
- L'automatisation, la robotisation partielle ou totale de leurs procédés de traitement de surface
- L'évolution de leurs moyens de contrôle
- La modification ou le remplacement partiel ou total de procédé (obsolescence, évolutions réglementaires...)
- L'analyse, la caractérisation, la qualification, la comparaison de solutions technologiques ou d'équipements
- La mise en œuvre de nouvelles applications du traitement de surface (autres traitements, matériaux ou types de produits)
- L'innovation (modélisation, simulation, R&D, technologies en rupture, industrialisation...)



Tech'Surf pour qui ?

Le programme Tech'Surf est destiné aux entreprises des régions Bretagne et Pays de la Loire intégrant une activité de traitement de surface. Objectif : visiter 225 entreprises et permettre à 150 PMI de bénéficier d'un premier appui opérationnel ciblé par un expert métier (pré-conseil technologique). 50 d'entre elles pourront ensuite aller plus loin et profiter d'un accompagnement dans leur projet par un expert qualifié (expertises plus poussées, études de faisabilité, investissements...).

Ce que Tech'Surf vous apporte

Des bénéfices concrets pour votre entreprise :

- Produire mieux et moins cher : performance procédés-technologies, automatisation, contrôle, récupération d'énergie... en lien avec votre organisation et votre stratégie
- Une meilleure adaptation à un environnement très concurrentiel en anticipant et accompagnant les innovations technologiques de vos clients sur les filières d'adaptation (aéronautique, automobile...)
- Des conditions d'accès exceptionnelles à des accompagnements experts individualisés et collectifs, par la prise en charge de plus de 80 % du coût global du programme par les partenaires institutionnels et professionnels

Les étapes de l'action

1 - Visites des entreprises et sensibilisation

Identifier rapidement vos problématiques de terrain, situer vos priorités d'actions et dimensionner l'accompagnement au plus juste.

2 - Une expertise technologique

Bénéficier d'un avis d'expert-métier au plus près du terrain sur vos enjeux et opportunités technologiques.

3 - Un accompagnement sur-mesure et des essais associés

Bénéficier d'un accompagnement dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre plan d'actions (jusqu'à 7 jours) et d'essais sur des plateformes technologiques.

Les modalités d'accompagnement sont spécifiques à chaque région.

4 - Des ateliers collectifs ciblés

Participer à des ateliers pratiques (par demi-journées) sur vos thématiques d'entreprises, avec des apports d'experts et des échanges entre les participants.

Les ressources technologiques mobilisées par les partenaires



Laboratoire d'essais Cetim

©DR



Plateforme Tech'Surf

©DR

Modalités de participation

Les modalités d'accompagnement sont spécifiques à chacune des deux régions.

L'action se déroule sur un cycle de 3 ans (2018 à 2020) :

- Première expertise technologique gratuite (une journée) pour les PMI des deux régions
- **Pour les entreprises bretonnes**, les accompagnements sont intégrés au programme Breizh FAB : jusqu'à 10 jours d'expertise incluant potentiellement des essais. La contribution maximale est de 3000 € HT par entreprise
- **Pour les entreprises ligériennes**, les accompagnements se font par module : un premier module de 3,5 jours pour 1000 € et un second de 3,5 jours avec des essais pour 2000 € HT
- Ateliers thématiques (6 sur 3 ans) sans contribution financière supplémentaire



À la croisée de la recherche et de l'industrie, le Cetim, institut technologique labellisé Carnot et membre fondateur de l'Alliance Industrie du Futur, est le centre d'expertise mécanique français. Outil R&D de près de 6 500 entreprises mécaniciennes, il compte 700 personnes dont plus des 2/3 d'ingénieurs et techniciens, pour 113 M€ de chiffre d'affaires. Il démultiplie son action avec un réseau de partenaires scientifiques et techniques. Si le Cetim assure une forte présence au plus près de ses clients nationaux, ses capacités d'intervention industrielle s'étendent à l'international, notamment dans les régions francophones.

Son action de pilote de nombreux projets innovants en fait naturellement le fédérateur des grands projets industriels ou R&D multipartenaires et ce sur 5 axes principaux : conception, simulation, essais - procédés de fabrication et matériaux - mécatronique, contrôle et mesure - développement durable - management et appui aux PME. Partenaire de R&D, aux côtés des grands acteurs spécialisés, le Cetim propose une offre globale et pluridisciplinaire pour transformer et pour mettre en œuvre les connaissances scientifiques en applications au service de l'industrie.



Centre d'expertise dans les technologies de transformation des matériaux robotisées et en particulier les technologies Laser, L'Institut MAUPERTUIS accompagne les entreprises dans leurs projets d'innovation en mécatronique et productique. Constitué de 12 experts et d'un laboratoire d'essais, l'Institut est activement impliqué dans les actions collectives régionales de soutien aux entreprises.



TECH'SURF est une plateforme de Formation et d'Innovation dédiée aux Technologies des Surfaces, c'est le sixième site du Pôle UIMM Formation Bretagne. 10 permanents et des experts techniques externes y collaborent et profitent d'un plateau technique et d'équipements performants. L'offre est atypique, depuis une Formation Initiale par apprentissage en Traitement des Matériaux (Bac Pro, BTS et dès la prochaine rentrée, une licence Pro), jusqu'à la Formation Continue et la Formation Demandeurs d'Emplois. Une optimisation de l'utilisation des moyens va permettre de proposer aux Industriels des prestations d'expertise, de conseil et de mise à disposition d'équipements pour leurs projets de R&D, nos apprentis seront impliqués au mieux dans ces travaux.

TECH'SURF est devenu le nom d'une Association qui va permettre de renforcer la position de ce Pôle parmi les acteurs existants et d'animer un ensemble d'actions pour donner envie aux jeunes de rejoindre cette filière.

Contacts

Cyril Fayolle
Cetim
Tél : 06 31 48 45 60
cyril.fayolle@cetim.fr

Jérôme Simon
Institut Maupertuis
Tél : 07 87 36 47 26
jerome.simon@institutmaupertuis.fr

Didier Marchandise
Tech'Surf
Tél : 06 79 11 73 72
contact@techsurf.org

Pour en savoir plus : cetim.fr, rubrique Actualités/Près de chez vous

Nos partenaires financeurs

